

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers  
absents : **1**

**OBJET :**  
**Convention constitutive  
du Service FACTurier  
(SFACT) – Signature**

**SEANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 20 septembre 2023 à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le jeudi 14 septembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Lisa ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Alp SERAP, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à David DEROSSIS,  
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON,  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,  
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,  
Farida LAID à Eric BOUCOURT,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

## CONVENTION CONSTITUTIVE DU SERVICE FACTURIER (SFACT) – SIGNATURE

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- **Considérant** que dans le cadre de leurs relations partenariales, l'EPCI Thiers Dore et Montagne, la Ville de Thiers et le service de gestion comptable de Thiers ont souhaité rénover l'organisation de la chaîne de la dépense ;
- **Considérant** qu'un service facturier constitue un centre de traitement et de paiement unique des factures pour le compte d'une collectivité ou d'un établissement public, placé sous l'autorité hiérarchique du comptable public. Il est composé d'agents issus des services de la collectivité concernée et de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Dans le cadre d'un pilotage partenarial (collectivité locale / DDFIP), la mise en place d'un SFACT constitue un changement organisationnel important qui a requis une phase de diagnostic partagé ;
- **Considérant** les objectifs assignés au service facturier qui sont notamment :
  - La maîtrise des délais de paiement ;
  - L'amélioration de la qualité du mandatement ;
  - La professionnalisation de la comptabilité ;
  - La fiabilisation du processus de la dépense ;
  - La fiabilisation de la base tiers ;
- **Considérant** qu'une étude de faisabilité a été conduite de janvier à juillet 2023 afin de prendre en compte :
  - Les organisations actuelles et leurs évolutions / réformes ;
  - La mutualisation et l'optimisation des missions de dépense/recette ;
  - Les personnels et la localisation du SFACT ;
  - L'existence de deux systèmes d'information ordonnateur et d'HELIOS ;Ce diagnostic conjoint a visé à préciser le calibrage et l'environnement des structures locales, afin de s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de la mise en place d'un SFACT ;  
Pour ce faire, les partenaires ont mis en place des groupes de travail mixtes, réunissant des représentants de chaque administration, qui ont apprécié la faisabilité du SFACT de Thiers autour de 4 thématiques : systèmes d'informations, périmètre / Métiers, personnel / effectifs et locaux ;
- **Considérant** que le résultat de l'étude de faisabilité a été jugé positivement, les parties peuvent aujourd'hui s'engager à définir un projet organisationnel débouchant sur la signature d'une convention constitutive d'un service facturier le 1er novembre 2023.

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Approuve** la mise en place du Service Facturier à compter du 1er novembre 2023 selon les conditions décrites dans la convention annexée à la présente délibération ;
- **Autorise** le Maire à signer ladite convention et tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

le Maire,



Stéphane RODIER